

Budget primitif Ville 2018

Au-delà de l'amendement proposé par le groupe, je voudrais ajouter quelques éléments plus généraux au débat. Le budget primitif de la commune n'est pas un acte isolé. Il s'inscrit dans une logique globale de la mandature dont il fait partie. Il est bien évident que l'opposition que nous représentons n'aurait pas pris la même direction que la majorité dans bien des domaines.

Nous n'aurions pas décidé de fermer un établissement communal sans avoir auparavant tenté d'en assainir l'exploitation.

Nous n'aurions pas fermé une crèche familiale en spéculant sur son remplacement par un Ram qui n'a en réalité pas les mêmes fonctions.

Nous n'aurions pas accéléré le désendettement de la commune au-delà de ses capacités réelles en le finançant par la réduction des services aux habitants et par le matraquage fiscal.

Nous n'aurions pas validé un PLU (plan local d'urbanisme) qui ne permet pas de résorber notre déficit en logement social mais qui accélère la destruction de nos derniers espaces verts potentiels.

Nous aurions en revanche défendu l'attractivité de la commune en matière de transports et de déplacement, pour améliorer la desserte de bus et corriger la dégradation de nos conditions de transport par le RER. Nous aurions mis en priorité le traitement du stationnement résidentiel dans les quartiers en tension, comme celui de la gare.

Nous nous serions assurés de la pérennité de la régie de transports et n'aurions pas engagé des investissements amortissables en 10 ans alors que cette régie est dépendante d'un partenariat avec la région et assuré pour trois ans tout au plus.

Nous aurions favorisé un projet de rénovation urbaine du quartier Grand Vaux plus ambitieux en matière d'équipements sociaux et de santé, de développement économique et de performance énergétique.

Nous aurions donné de la cohérence à l'offre sociale et notamment doté le CCAS en fonction de ses besoins réels, en lui fixant un cap et des objectifs d'amélioration des conditions de vie pour les plus fragiles, à partir de l'analyse des besoins sociaux que vous n'avez pas encore fait.

Nous aurions bâti un plan de développement culturel mettant en synergie nos partenaires intercommunaux, notre programmation propre et le potentiel de nos associations, dans un patrimoine d'équipements dédiés plus étoffé, et adapté aux besoins.

Nous aurions favorisé le dialogue entre les associations sportives pour partager avec elles les décisions majeures d'équipement et de financement communaux.

Nous aurions lancé un processus d'évaluation de chacune des politiques publiques menées, par exemple en matière de sécurité, afin de mesurer objectivement leur efficacité et les corriger si nécessaire, ce que vous refusez de faire.

Nous aurions donné un sens à l'action municipale en matière scolaire en adoptant avec les acteurs de l'éducation, parents et enseignants, un Plan Educatif De territoire aujourd'hui absent.

Voilà quelques exemples de ce qui nous différencie, et chacune de ces différences a une traduction budgétaire, qui se mesure à l'échelle des 6 années d'un mandat et se décline ensuite chaque année. Je voudrais développer un seul exemple, celui de la crèche familiale que vous avez fermée en 2015. Nous souhaitons, nous, la rouvrir, en réamorçant progressivement son activité.

Pour quelles raisons :

- Pour apporter un service public de crèche accessible pour les foyers n'ayant pas les moyens de s'offrir une place de crèche dans le privé, obligeant bien souvent la mère de famille à renoncer à travailler lorsque son salaire ne couvre pas ou pas assez les frais de garde.
- Pour réutiliser un bâtiment public que vous négligez depuis 3 ans.
- Pour diversifier les missions RAM/crèche pour obtenir à terme deux sites polyvalents plus proches des habitants et de leurs besoins.
- Pour redonner de l'attractivité à un quartier aujourd'hui à l'abandon, par la présence d'un service public dynamique qui recréera de la fréquentation, et favorisera le retour d'un commerce de proximité dynamique et diversifié.

En résumé, là où vous ne comptez que sur un opérateur privé pour rénover le quartier, nous comptons y ajouter le poids de l'action municipale pour lui rendre vie.

La traduction budgétaire d'une telle opération ne peut pas se construire dans un amendement de l'opposition. Il faut modéliser les recettes attendues, les financements de la CAF, calculer l'amortissement des investissements, même modestes. Ce n'est pas à la portée d'une opposition municipale, surtout pas en trois jours, et encore moins lorsqu'on regarde le sort que vous avez réservé à nos propositions jusqu'ici.

C'est pourquoi nous nous sommes concentrés sur la modération de la section d'investissement, pour juguler vos excès de restes à réaliser, et sur des propositions d'abondement au profit des postes que vous avez excessivement dégarnis, comme le soutien aux associations, les activités liées à l'enfance, le scolaire et le social.

Au-delà de ces corrections nécessaires, nous ferons en temps utile des propositions budgétaires beaucoup plus complètes, qui incarneront une autre conception du rôle de la municipalité .